

Candidater en Allemagne

Comment rechercher une offre d'emploi ?
Il existe plusieurs canaux de recherche sur le marché visible de l'emploi.


LES JOBBOARDS PUBLICS :
Ils sont au nombre de trois.

> France Travail



Emploi store - filtre « Allemagne frontalière » :
<https://candidat.francetravail.fr/offres/emploi>

> Bundesagentur für Arbeit


<https://www.arbeitsagentur.de/>

> EURES


<https://europa.eu/eures>



LES JOBBOARDS PRIVÉS :
Il existe différents moteurs de recherche d'emploi privés en Allemagne. Parmi les plus connus, vous pouvez utiliser (liste non exhaustive) :

- www.jobturbo.de
- <https://www.jobrobot.de/>
- <https://www.monster.de>
- <https://www.stellenanzeigen.de>
- <https://www.stepstone.de>
- <https://de.indeed.com>

LES RÉSEAUX SOCIAUX PROFESSIONNELS
www.xing.com
www.linkedin.com

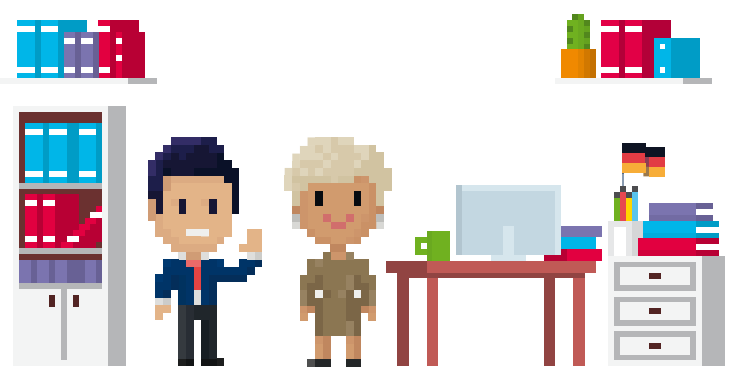
LES CANDIDATURES SPONTANÉES
Elles ne sont pas à négliger. Elles peuvent vous donner certaines opportunités professionnelles dans la mesure où les recruteurs vont piocher dans leur base de CV disponible !

Il faut trouver les entreprises allemandes qui peuvent recourir à des salariés ayant votre profil, tel que déterminé lors de l'établissement d'un projet professionnel.

Pour obtenir les coordonnées de ces entreprises, il est possible d'effectuer une recherche via un annuaire professionnel en Allemagne :

- <https://www.saarland.ihk.de/>
- <https://www.gelbseiten.de>

Les **salons franco-allemands de l'emploi** (Connecti, Connexio-career, Jobmesse Sarrebruck, Forum franco-allemand) offrent également un moyen de se créer des opportunités professionnelles en Allemagne.



VOUS ÊTES CONVOQUÉ À UN ENTRETIEN ?
Félicitations ! Si l'entreprise vous contacte, c'est que votre profil intéresse. Vous avez déjà fait une grosse partie du chemin.

Quelques derniers conseils :

- ayez une tenue vestimentaire adaptée le jour de l'entretien,
- venez en avance et anticipez les conditions de transports,
- prenez un CV et vos références professionnelles le jour J,
- n'hésitez pas à vous renseigner sur l'entreprise via les réseaux sociaux professionnels (LinkedIn par exemple),
- montrez une nouvelle fois votre intérêt pour l'offre,
- n'hésitez pas à demander quand vous aurez un retour après l'entretien.



 EURES est un réseau européen créé en 1993 par la Commission européenne avec l'objectif de favoriser la libre circulation et la mobilité dans l'Espace économique européen.
<https://ec.europa.eu/eures>

 Conduite du projet et rédaction CRD EURES / FRONTALIERS Grand Est
11, Rue Claude Chappe
57070 Metz Technopôle
Tél. : +33 (0)3 87 20 40 91
contact@frontaliers-grandest.eu
<https://frontaliers-grandest.eu>



 Dépôt légal
ISBN : 978-2-38432-035-6
EAN : 9782384320356
Mars 2024

Avec le soutien financier de la Région Grand Est et de la Commission européenne



Les activités EURES bénéficient du soutien financier de la Commission européenne.

Cette fiche est cofinancée par l'Union européenne et la Région Grand Est. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux de l'auteur ou des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de la Région Grand Est. Ni l'Union européenne, ni la Région Grand Est ne peuvent en être tenues pour responsables.



Cofinancé par l'Union européenne



Pour tout approfondissement ou toute question particulière, n'hésitez pas à contacter notre service juridique à l'adresse : juridique@frontaliers-grandest.eu.

Toutes les informations contenues dans cette fiche ont uniquement une portée générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique.

Elles ont une valeur informative et ne peuvent donc être considérées comme des documents faisant juridiquement foi.

Elles ne créent dès lors aucun droit ou obligation autre que ceux qui découlent des textes juridiques nationaux légalement adoptés et publiés ; seuls ces derniers font foi.

Les informations communiquées n'engagent pas la responsabilité du CRD EURES/Frontaliers Grand Est et de ses financeurs.

Bien que notre objectif soit de diffuser des informations actualisées et exactes, nous ne pouvons en garantir le résultat, les sujets traités faisant l'objet de modifications légales et réglementaires fréquentes.

Toute reproduction / impression intégrale ou partielle de ce document sans l'autorisation de Frontaliers Grand Est est strictement interdite.

Quelques informations importantes

L'Allemagne est la 1^{ère} puissance économique de l'Europe et la 4^e puissance économique au monde derrière les États-Unis, la Chine et le Japon. Avec ses 83 millions d'habitants, elle est le plus important marché de l'Union européenne. Elle a la particularité d'avoir une économie très internationalisée, avec des exportations dans le monde entier.

Elle se caractérise tout d'abord par son industrie : l'industrie automobile comme secteur le plus important, mais aussi la construction mécanique, les équipements électroniques et les produits chimiques. Le secteur des services occupe 74,6 % de la population active.

Ce sont pour vous des opportunités d'emploi dans de nombreux secteurs. Beaucoup d'entreprises, leaders sur leur marché, recrutent de la main-d'œuvre issue des pays voisins.

A titre de résident français, vous devez considérer l'Allemagne comme une opportunité professionnelle en parallèle de vos recherches sur le territoire français. Le droit européen vous protège en matière de retraite : dès lors que vous travaillez un an dans un pays européen, vous aurez le droit à une retraite de ce pays. Aucune cotisation n'est perdue.

Vous pouvez envisager l'Allemagne à court, moyen ou long terme.

Qu'il s'agisse d'une candidature en Allemagne ou en France, vous devez être organisé dans votre recherche d'emploi.

Puis-je travailler en Allemagne ?

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne, vous pouvez travailler en Allemagne sans avoir besoin d'un permis ou autorisation de travail.

En revanche, si vous êtes ressortissant de pays tiers, vous devez :

- obtenir un permis de travail complet,
- ou une carte de travailleur frontalier («*Grenzgängerkarte*») si vous occupez un emploi en Allemagne en zone frontalière tout en étant domicilié en France.

Vous ne pouvez pas travailler en Allemagne avec votre autorisation de travail française !

Veillez bien à respecter toutes les étapes pour obtenir votre visa d'entrée sur le territoire allemand, ainsi que l'autorisation de travail.

Cela signifie que vous devez obtenir une promesse d'embauche de votre futur employeur. Pour ne pas laisser passer les opportunités, préparez, avant votre recherche d'emploi en Allemagne, les documents nécessaires pour l'obtention d'un titre de séjour.

Vous pouvez les retrouver sur notre site www.frontaliers-grandest.eu.

Les risques

Si vous travaillez en Allemagne sans autorisation de travail, vos cotisations sociales pour votre future retraite, vos droits à la couverture maladie ou encore à un éventuel chômage seront perdus.

En cas d'accident de travail, vous rencontrerez des difficultés de prise en charge.

Votre candidature en Allemagne

En Allemagne, on envoie un « dossier de candidature ». Celui-ci contient une lettre de motivation, un CV, mais aussi une copie des diplômes, et de tous documents utiles, comme par exemple des certificats de travail (*Arbeitszeugnisse*).

D'une manière générale, respectez les modalités de candidature déterminées par l'employeur (candidature par courrier, par internet, etc.).

Votre CV

Les recruteurs reçoivent des centaines de CV pour une seule offre d'emploi.

Face à cette avalanche de candidatures, ils ne prendront que quelques minutes pour lire le vôtre. Votre CV doit devenir votre carte de visite par excellence pour taper dans l'œil des recruteurs.

Le CV allemand a ses particularités. Il est descriptif et plus détaillé que le CV français, mais ne doit pas dépasser 2 pages. Il peut atteindre 3 pages pour une personne ayant beaucoup d'expérience professionnelle.

D'une manière générale, vous devez :

- réaliser un CV anti-chronologique (du plus récent au plus ancien),
- mentionner votre expérience professionnelle. Les certificats de travail doivent accompagner les candidatures. Vous pouvez les envoyer en pièce jointe sous format électronique,
- mentionner votre parcours scolaire, et les éventuelles qualifications supplémentaires.

Concentrez-vous sur le plus important et adaptez votre présentation aux différents postes auxquels vous postulez et aux compétences requises. Il est important de miser sur la sobriété, bannir les mensonges et éviter les fautes d'orthographe.

SUR LA FORME DU CV



Le CV allemand comprend en général deux colonnes. Il est recommandé d'utiliser une photo, mais ce n'est pas obligatoire. Les CV allemands sont datés et signés. A noter : votre CV doit être traduit en allemand.

Veillez à ce que votre CV soit harmonisé en police d'écriture. Envoyez votre CV de préférence en format PDF en donnant un titre au fichier (par ex. CV.nom.prénom.pdf)

Utilisez une adresse email réservée pour votre recherche d'emploi et vos contacts professionnels. En effet, le risque d'utiliser une adresse mail générique est que vos candidatures soient noyées dans vos mails quotidiens. **Optez pour une adresse unique pour vos candidatures.** Renoncez aux adresses mail fantaisistes : une simple adresse format «prénom.nom@hébergeur.fr/com» sera parfaite.

Créez-vous une rubrique « Compétences ». Elle permettra au recruteur de voir au premier coup d'œil si vous avez les compétences nécessaires pour l'emploi sur lequel vous vous positionnez.

Lesquelles mentionner ? : regardez tout simplement les compétences citées dans l'offre de l'emploi ! Vous les avez ? Inscrivez-les !

Votre niveau de langue sur votre CV

Il est important de faire apparaître clairement votre niveau de langue sur votre CV.

Vous devez cependant bannir absolument :

- les mentions « lu, écrit, parlé »
- les présentations avec curseur.

Afin qu'un recruteur puisse déterminer votre niveau de langue, vous devez utiliser le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Ce cadre détermine votre niveau avec un classement qui va de A1 à C2.

Vous souhaitez faire évaluer votre niveau de langue ? France Travail peut vous proposer une évaluation linguistique gratuite via la plateforme ELAO. Parlez-en à votre conseiller.

Si vous ne respectez pas le cadre européen, votre CV risque de ne pas être retenu par un recruteur.

Pire, une intelligence artificielle qui pourrait préanalyser votre profil écartera votre CV avant même qu'il arrive chez le recruteur, car vos compétences linguistiques ne seront pas clairement établies !

Quelles langues sont pratiquées en Allemagne ?

L'allemand est la langue de travail en Allemagne. Des connaissances en allemand sont donc impératives pour les relations au sein de l'entreprise.

Le niveau exigé est variable en fonction du secteur d'activité, de la taille de l'entreprise et de ses relations avec l'étranger.

- Un bon niveau en allemand (vocabulaire technique) est en général demandé pour les postes qualifiés.

- L'anglais est utilisé pour les relations à l'international. Les grands groupes qui interviennent dans les secteurs de pointe (informatique, banque, chimie) l'utilisent comme langue de communication.

- Le français est demandé dans les entreprises qui travaillent en lien avec le marché français. Les candidats spécialisés français-allemand (commerce, technique ou gestion) sont particulièrement recherchés.



La lettre de motivation

La lettre de motivation doit faire partie de votre dossier de candidature. Vous devrez montrer votre motivation à votre futur recruteur pour le poste sur lequel vous vous positionnez.

Les points forts de votre lettre de motivation doivent être les suivants :

- votre présentation,
- vos points communs entre votre expérience et le poste,
- l'intérêt pour l'entreprise de vous recruter,
- vos motivations et votre disponibilité.

Si vous êtes demandeur d'emploi, prenez contact avec votre conseiller France Travail qui pourra vous prescrire un atelier « Travailler sa lettre de motivation ».

La lettre de motivation (*Motivationsschreiben*) doit être rédigée en allemand.

VOTRE CV ET VOTRE LETTRE DE MOTIVATION SONT PRÊTS ? QUELQUES DERNIÈRES VÉRIFICATIONS :

« **Google-isez** » votre nom.

Michel UNTEL



Vous devez vérifier quels seront les premiers résultats qu'un recruteur pourra trouver sur vous en tapant votre nom et prénom sur un moteur de recherche.

Si vos réseaux sociaux privés apparaissent (Facebook, Instagram, etc.), pensez à verrouiller votre contenu !

Pensez à vérifier également votre répondeur téléphonique !

Ce dernier pourra être le premier contact de votre futur recruteur. Prévoyez un message sobre, évitez les messages d'accueil humoristiques pendant votre période de recherche d'emploi.

Soyez prêt pour des pré-entretiens téléphoniques.

Avant de vous faire venir sur place, un recruteur pourra vous appeler à n'importe quel moment, notamment pour tester votre niveau de langue de manière spontanée. Soyez prêt !